



4^{ème} Assemblée générale de la section fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs « Palliative-Fribourg/Freiburg »

Procès-verbal

Lieu : Quadrant, Rte St-Nicolas-de-Flue 2, Fribourg, salles du rez
Horaire: Jeudi, 19 mars 2015
18h00-19h00 : partie statutaire
19h30-20h30 : conférence publique (+ verre de l'amitié)
Présents : Membres collectifs et individuels (selon liste en annexe)
François Loew, gériatre et vice-président du conseil d'éthique clinique des hôpitaux universitaires de Genève (pour la conférence)
Présidence : Dr Jacques Carrel et Mme Marie-Flore Ernoux, co-présidents

Ordre du jour :

1.	Bienvenue, nomination des scrutateurs
2.	Validation de l'ordre du jour
3.	Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2014 (en annexe)
4.	Présentation du rapport annuel 2014 de la section et validation par l'assemblée
5.	Présentation des comptes 2014 et du bilan au 31.12.2014, rapport des vérificateurs des comptes, validation par l'assemblée (en annexe)
6.	Statuts : présentation et validation des modifications statutaires (en annexe)
7.	Elections des membres du comité et de la présidence pour 2015-2016 (en annexe)
8.	Présentation des activités 2015 et approbation par l'assemblée
9.	Présentation du budget 2015, détermination des cotisations et contributions des membres pour 2015 (mêmes montants qu'en 2014), approbation du budget 2015 (en annexe)
10.	Divers

1.	Bienvenue, élaboration de la liste des présents/votants, nomination des scrutateurs Marie-Flore Ernoux souhaite la bienvenue aux participants. Sur 87, 26 membres assistent à cette séance. Une dizaine de membres se sont excusés explicitement. La liste des membres et des autres personnes présentes ou excusées est disponible au secrétariat. Boris Canton est nommé scrutateur.
2.	Validation de l'ordre du jour L'OJ est validé à l'unanimité par l'assemblée.
3.	Approbation du PV de la 3^{ème} AG du 27 mars 2014 Les membres ont reçu le PV conjointement avec l'ordre du jour. Le PV est approuvé à l'unanimité.
4.	Rapport annuel Jacques Carrel expose, en images, les nombreuses activités de la section en 2014 : <ul style="list-style-type: none">- Exposition «Si un jour, je meurs...» à l'Ecole cantonale de culture générale, Fribourg, Mars/avril 2014 ;- Présence d'un stand Palliative FR sur les marchés de Bulle et de Fribourg, Juin 2014 ;

Palliative-Fribourg/Freiburg

Association fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs / Freiburger Verein der Palliativ-Care

Secrétariat : p.a. AFIPA, Quadrant, Rte St-Nicolas-de-Flue 2, 1700 Fribourg / 026.915.03.43 / info@palliative-fr.ch

www.palliative-fr.ch

	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du livre du Prof. Gian Domenico Borasio: « Mourir: ce que l'on sait, ce que l'on peut faire et comment s'y préparer », le 6 mai 2014, à la salle de la Paroisse Réformée – puis au temple en raison de l'afflux de participants ; - La 4ème journée fribourgeoise de soins palliatifs, 11.12.14, VOYAGE AU BOUT DE LA NUIT, à l'Ecole d'Ingénieurs et d'architectes de Fribourg ; 5 ateliers de grande qualité, une participation record de 300 personnes de tous secteurs, avec la présence des classes de 3ème année bachelor en soins infirmiers de la HEdS (FR et DE) ; Une évaluation complète des participants sera analysée pour la prochaine journée du 12 décembre 2015. Un événement du réseau incontournable ; - Deux Newsletters et une couverture médiatique ; - Soutien à l'inauguration de la Villa St-François (lettre de félicitations au HFR, participation du comité, séance spéciale du comité) ; - Discussion en vue d'un rapprochement entre VALM et palliative FR durant le printemps 2014 ; - Une présentation des soins palliatifs de base à l'AG des « Médecins de Famille Fribourg » (MFF), le 18.9.2014 ; - Café-forum en collaboration avec l'Université de Fribourg (PD Bernard Schumacher) / Conférence publique du philosophe Pierre Ricot : «Le Suicide n'est pas un droit» à l'UNIFR, le 3.11.2014 ; - Entrée de nouveaux membres collectifs en 2014: Association Alzheimer-Fribourg, Pro Senectute Fribourg, HFR, INFRI ; - Visite du comité de l'exposition du Sensler Museum - Tafers sur la mort en Singine (novembre 2014) ; - 5 séances de comité / 3 séances de BE / 4 séances GT Journée SP. <p>La présentation PPT sera disponible sur le site de l'association. L'assemblée approuve le rapport annuel.</p>
5.	<p>Présentation des comptes 2014 et du bilan au 31.12.2014 ; rapport des vérificateurs des comptes</p> <p>Emmanuel Michielan, secrétaire de la section, présente les comptes 2014 qui se soldent par un déficit de 1'774.16 CHF pour un total de charges de 20'161.41 CHF. Les membres ont reçu un document, à l'entrée, qui présente les résultats. Le bilan au 31.12.2014 fait état d'un total d'actifs et de passifs de 17'003.57 CHF, avec une provision maintenue pour la communication de 4000 CHF. M. Alexandre Richon présente le rapport de vérificateurs des comptes, daté du 9 février 2015, qu'il a co-écrit avec M. Christian Repond. Les membres en ont reçu une copie à l'entrée. Ils proposent à l'assemblée de valider les comptes et le bilan et d'en donner décharge au comité. A l'unanimité, l'AG approuve les comptes et le bilan.</p>
6.	<p>Statuts : présentation et validation des modifications statutaires</p> <p>Le secrétaire présente les modifications statutaires, dont les membres ont reçu le descriptif conjointement avec l'ordre du jour. Il s'agit d'adapter les statuts (de 2010) à la réalité exécutive actuelle de l'association.</p> <p><u>Article 2 – Missions et buts : (nouveau point)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer des prestations de conseils et de services destinés aux personnes malades chroniques et/ou en fin de vie et à leurs proches, dont notamment un service d'accompagnement bénévole. <p><u>Article 6 – Les organes : (nouveau organes explicitement cités)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la présidence et le bureau exécutif - le secrétariat général <p><u>Article 7 – L'assemblée générale : (clarification)</u></p> <p>Les membres du comité et de la présidence sont rééligibles ; L'AG fixe les compétences financières de l'association, notamment la hauteur des cotisations et des contributions supplémentaires éventuelles des membres.</p> <p><u>Article 8 – Le comité : (précision dans les compétences)</u></p> <p>Le comité est pour une période de deux ans. Lors d'une démission en cours de mandat, le comité élit à titre provisoire une personne tout en respectant la diversité voulue. Le mandat de cette personne se termine à l'assemblée générale suivante. Il possède toutes les compétences qui ne sont pas expressément attribuées à un organe, notamment la création et/ou dissolution de commissions, de groupes de sympathisants ou de soutien. Le comité est responsable de l'engagement du personnel chargé de l'exécution des</p>

	<p>affaires courantes (secrétariat général). La compétence financière du comité est définie par l'assemblée générale. Le comité définit la compétence financière des organes.</p> <p><u>Article 9 – La présidence et le bureau exécutif (nouveau)</u> Le bureau exécutif veille à l'exécution des décisions prises par le comité. Il prépare les séances du comité. Dans le cadre de la mission, des objectifs et des activités annuelles, le bureau prend toutes mesures urgentes ; il en informe le comité. Le bureau exécutif se compose de la présidence, du secrétaire et des membres délégués par le comité. La présidence représente l'association à l'extérieur.</p> <p><u>Article 10 – Le secrétariat général (nouveau)</u> Le secrétariat gère les affaires courantes et exécute les tâches qui lui sont confiées par le comité et le bureau exécutif. Son représentant participe aux réunions de tous les organes avec voix consultative.</p> <p>A l'unanimité, l'AG approuve modifications statutaires proposées par le comité.</p>
7.	<p>Elections des membres du comité et de la présidence pour 2015-2016</p> <p>Jacques Carrel prend congé de l'assemblée, de même que 4 collègues du comité ; Patricia Vuichard, Jean-Paul Rüttimann, Sybilla Proske et Eliane Schenevey-Péroulaz. Une série de 3 BD sur la mort leur sera remise en remerciements des loyaux services rendus depuis la création de la section fribourgeoise.</p> <p>Les candidats au prochain comité 2015-2016, selon la liste transmise avec l'OJ, se présentent brièvement à l'assemblée. Il n'y a pas d'autre candidature.</p> <p>A l'unanimité, l'AG élit les 12 nouveaux membres du comité suivants, élus pour deux ans:</p> <p>Marie-Christine Baechler, RFSM, députée au Grand-Conseil Infirmière Bruce Brinkley, SMCF, Médecin Boris Cantin, HFR et Voltigo, Médecin Marie-Flore Ernoux, ASI-SBK , Infirmière Frédéric Fournier, Ligue frib. contre le cancer-Krebsliga Freiburg, Infirmier Yves Gremion, AFIPA/VFA, Directeur d'EMS, infirmier Vincent Griesser, membre individuel/les Mitglied, Médecin Serge Kaninda, Pastorale de la santé, animateur pastoral Marc Küng, HFR, Médecin Thierry Müller, Spitex / AFAS, Secrétaire général Aurélie Klingshirn, HEdS, Infirmière Pascale Zbinden, Croix-Rouge fribourgeoise, Resp. service soins</p> <p>L'AG nomme également comme co-présidentes, Mme Marie-Flore Ernoux et Marie-Christine Baechler, pour la période 2015 – 2016.</p>
8.	<p>Présentation des activités 2015 et approbation par l'assemblée</p> <p>Marie-Flore Ernoux présente l'analyse des activités antérieures par le comité et les propositions d'actions pour 2015-2016.</p> <p>A partir de la mission, des objectifs et de la jeune histoire de la section, le comité envisage les actions de l'association pour trois années (2015-2016-2017).</p> <p>Il intègre les perspectives du Plan cantonal en soins palliatifs (en consultation jusqu'au 31.03.2015 et à valider par le Gd-Conseil vers la mi 2015), dont les premiers effets seront visibles dès 2016.</p> <p>Palliative Fribourg-Freiburg vise à mettre en pratique, dans le canton de Fribourg, la définition des soins palliatifs proposée par palliative-ch: « La médecine et les soins palliatifs comprennent tous les traitements médicaux, les soins physiques, le soutien psychologique, social et spirituel destinés aux malades souffrant d'une affection évolutive non guérissable. Son but est de soulager la souffrance, les symptômes et d'assurer le confort et la qualité de vie du malade et de ses proches. ». L'association de réseau réunit l'ensemble des secteurs (hospitaliers, ambulatoires, institutions, domicile) ainsi que toutes les catégories professionnelles ou associations de bénévoles actifs dans le domaine des soins palliatifs. L'association a nommé ses valeurs propres et a fixé des objectifs il y a quelques années, lors de sa constitution. Le comité a procédé à une analyse des plus et des moins et a constaté de nombreux points positifs, comme certaines faiblesses. Sur cette base, il a déterminé les actions suivantes pour 2015-2016:</p> <p>1. Demi-journée annuelle de réseau en décembre 2015, à confirmer ;</p>

Palliative-Fribourg/Freiburg

Association fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs / Freiburger Verein der Palliativ-Care

Secrétariat : AFIPA, Quadrant, Rte St-Nicolas-de-Flue 2, 1700 Fribourg / 026.915.03.43 / info@palliative-fr.ch

www.palliative-fr.ch

	<p>2. Plateforme d'échanges d'expériences entre professionnels à constituer ;</p> <p>3. Formation continue interdisciplinaire de base pour les professionnels et les bénévoles (aussi pour les travailleurs sociaux, éducateurs, administration) en alliance avec les organisations du réseau ;</p> <p>4. Hotline + coordination entre population et professionnels à renforcer: avec ouverture d'une ligne d'attention au public, information et coordination des questions en lien avec les soins palliatifs (préparation 2015 – ouverture 2016), développement d'un nouveau site internet (2017) ;</p> <p>5. Sensibilisation de la population: participation aux marchés, semaine palliative en 2016-2017, films et conférences tout-public, à perdurer dans le temps.</p> <p>S'y ajoutent d'autres actions de développement du réseau des professionnels et bénévoles: café-infirmiers, conférences, films ou formations.</p> <p>Un retour (dans ce sens) sera fait à la DSAS dans le cadre de la consultation sur le plan cantonal en soins palliatifs jusqu'au 31 mars 2015. Une demande de financement complémentaire sera faite à la LoRo jusqu'au 30 avril 2015 ; si les moyens le permettent, s'ouvrirait alors l'engagement d'un(e) chef(fe) de projet (0.3 EPT) dès septembre 2015 pour 2015-2017. Car, sans ce temps de travail et de coordination, il reste difficile de réaliser des mesures plus importantes que celles faites actuellement.</p> <p>L'AG approuve ces actions à l'unanimité, sans poser de questions.</p> <p>La présentation sera disponible sur le site internet de l'association.</p>
9.	<p>Présentation du budget 2015, détermination des cotisations et contributions des membres pour 2016 (mêmes montants qu'en 2015), approbation du budget 2015</p> <p>Emmanuel Michielan présente le budget 2015, sur la base des mesures proposées ci-dessus.</p> <p>Pour un total de charges de 60'100 CHF, le budget prévoit un déficit de 41'800 CHF, le montant de soutien de la Loterie Romande (prévision : 35'000 CHF) n'ayant pas pu encore être budgétisé (demande en cours). Toutefois, le comité garantit qu'aucun montant ne sera engagé sans avoir reçu cette garantie financière de la LoRo et/ou de l'Etat, d'ici au 30 juin 2015. Ce budget est donc très hypothétique actuellement et durant cette phase transitoire, sans prendre de risque. Toutefois, le secrétaire conclut qu'il faudra un apport de temps de travail supplémentaire dès 2015-2016, visible dans les finances de l'association, afin que les membres quasi bénévoles du comité et du secrétariat ne s'épuisent pas.</p> <p>A l'unanimité, l'AG approuve le budget 2015.</p>
10	<p>Divers</p> <p>Marie-Flore Ernoux et Jacques Carrel mettent un point final à l'assemblée en remerciant chaleureusement tous les membres et les personnes présentes. Une petite pause est octroyée, permettant au public à l'extérieur de rejoindre la salle.</p> <p>Jacques Carrel invite l'assemblée à assister au débat public sur « Les directives anticipées dans les soins palliatifs : sont-elles un facilitateur ? » animé par François Loew (gériatre), Boris Cantin (palliatologue) et Daniel Pugin (directeur d'EMS).</p> <p>Un apéritif est ensuite offert à tous.</p>

Fin de la partie statutaire et conférencière à 20h30.

Le procès verbal est approuvé par la co-présidence.



M. Jacques Carrel
Co-président



Mme Marie-Flore Ernoux
Co-présidente



M. Emmanuel Michielan
Secrétaire, auteur du procès-verbal